

CONTRAT DE VILLE

Contrat engagements quartiers 2030



www.capi-agglo.fr





> LE CONTRAT

« ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030 »

Le Contrat « Engagements Quartiers 2030 » est le fruit d'une année de travaux collaboratifs avec les habitants des quartiers prioritaires, les quartiers en veille active, le Panel Citoyen Capisérois, le Conseil de Développement, les associations locales ainsi que les partenaires institutionnels.

C'est un contrat qui nous engage collectivement. La CAPI comporte des quartiers nécessitant une attention toute particulière, avec des fragilités qui ont été mises en évidence par un diagnostic partagé.

L'implication durable des signataires, en particulier de l'État et des communes, est cruciale pour relever les défis à l'horizon 2030. Les bailleurs, le Département et la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère, partenaires de premier plan, ainsi que France Travail, l'Education Nationale, les consulaires, la Mission Locale Nord-Isère, le Groupement d'Intérêt Public du Programme de Réussite Éducative (GIP PRE) seront mobilisés sur la durée pour maintenir le cap vers une meilleure inclusion des quartiers dans leur environnement territorial.

Forte de son expérience en tant que pilote du Contrat de Ville 2015/2023, la CAPI, en collaboration avec l'ensemble des partenaires signataires, s'engage résolument dans une dynamique participative, solidaire et innovante pour les quartiers et leurs habitants grâce à ce nouveau Contrat « Engagements Quartiers 2030 ».

Jean PAPADOPULO

Président de la CAPI,

Roland BORGHI

Vice-Président à l'Emploi, l'Insertion et la Politique de la Ville.



> INTRODUCTION

La démarche d'élaboration du Contrat de Ville

L'engagement du territoire en faveur des quartiers prioritaires s'est précédemment incarné par le portage d'un Contrat de Ville 2015-2020, prorogé jusqu'en 2023. C'est dans la continuité de cette démarche, et en s'appuyant sur les enseignements de ce précédent dispositif, que s'inscrit le Contrat de Ville 2024-2030, nommé Contrat « Engagement Quartiers 2030 ».

Ce dernier vient décliner les ambitions du territoire au service des quartiers prioritaires politique de la ville (QPV) et des anciens quartiers de veille active (QVA), et de leurs habitants, à travers deux objectifs :

Améliorer les conditions de vie des habitants, et réduire les inégalités entre les quartiers et le reste du territoire de la CAPI;

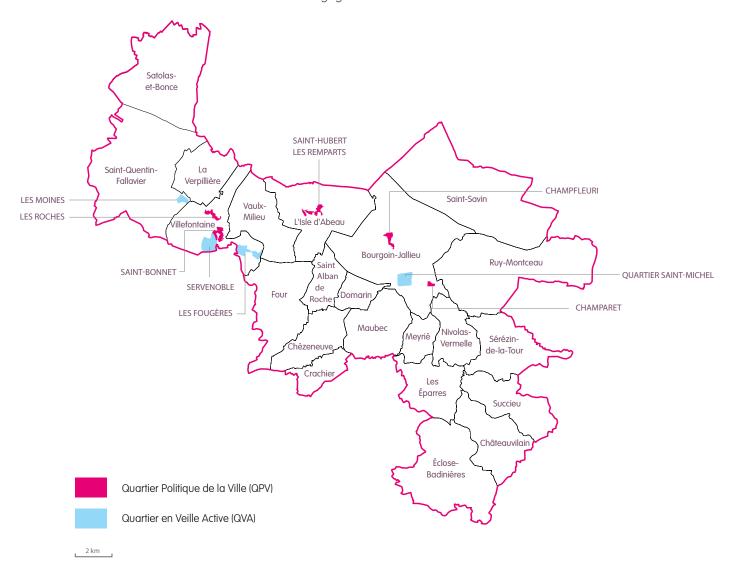
Concentrer l'effort et les énergies sur quatre enjeux majeurs :

- L'accompagnement des transitions dans les quartiers prioritaires ;
- •L'émancipation par l'éducation, la culture et le sport, leviers d'égalité pour la jeunesse des quartiers ;
- •L'amélioration de l'accès aux droits et à la santé;
- •L'insertion socio-professionnelle des habitants des quartiers dans un territoire caractérisé par son dynamisme économique.



TERRITOIRES EN POLITIQUE DE LA VILLE

Contrat « Engagements Quartiers 2030 »



- 5 quartiers Politique de la Ville (QPV).
- 4 quartiers en veille active (QVA)

Un taux de pauvreté de 41% observé sur les quartiers – contre 14% à l'échelle de la CAPI

La géographie des quartiers Politique de la Ville est définie par l'Etat sur la base du critère unique de pauvreté. Elle correspond à des quartiers de 1 000 habitants ou plus, dont les ménages ont des ressources moyennes inférieures à 60% du revenu médian (soit 1 130€/mois).

Loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine

> UN CONTRAT CO-CONSTRUIT

AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS

Afin de définir les objectifs du Contrat de Ville et de répondre au mieux aux besoins des habitants des QPV et QVA, la réalisation du Contrat « Engagements quartiers 2030 » a mobilisé un large panel de parties prenantes.

Ce sont au total 18 demi-journées de concertation qui ont ponctué l'année 2023 et ont réuni environ 300 personnes.



Habitants des QPV et QVA



Conseil de Développement



Elus des communes



Panel Citoyen



Associations



Partenaires

Décembre 2022

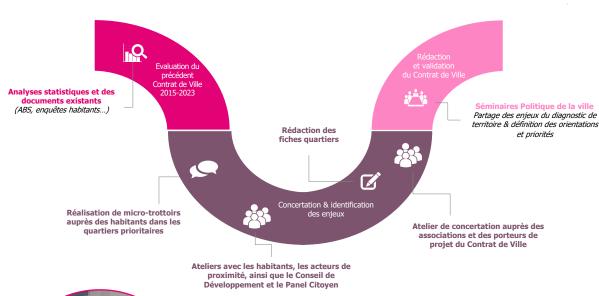
Janvier 2023

Mars

Mai

Septembre

Décembre 2023







> 4 ORIENTATIONS PRIORITAIRES **ET 2 ENJEUX TRANSVERSES**

POUR LES QUARTIERS

La stratégie du Contrat de Ville « Engagements Quartiers 2030 » à l'échelle intercommunale est structurée autour de 4 enjeux prioritaires, eux-mêmes déclinés en objectifs stratégiques, comme indiqué ci-dessous.

Ces derniers ont émergé pour quider l'action collective des partenaires du Contrat, et cherchent à répondre aux enjeux spécifiques de chaque quartier et aux besoins de leurs habitants.



Contrat de Ville

CAPI

Favoriser l'émancipation de tous par l'éducation, la culture et le sport

- · Améliorer et adapter les conditions et l'environnement d'apprentissage pour la réussite de chaque élève
- · Soutenir et impulser une offre culturelle et sportive coconstruite avec les publics concernés

Contribuer à l'insertion socio-professionnelle

- · Ouvrir les perspectives professionnelles des habitants et plus particulièrement des jeunes
- Renforcer la levée des freins à l'insertion professionnelle (mobilité, santé, modes de garde,...)



- Poursuivre et soutenir les initiatives en faveur du bien-vivre et de la tranquillité dans les quartiers
- Renforcer et réinventer les solidarités en faveur d'une meilleure inclusion dans la ville

Faciliter l'accès à la santé et aux droits

- Articuler et compléter les initiatives en matière de prévention globale sur les sujets de santé et bien-être
- Accompagner les habitants des quartiers en matière d'information et d'accès aux droits en proximité



Des enjeux transverses :

- Maîtriser la langue française
- Lutter contre tous les types de discrimination (dont égalité femmes-hommes, handicap...)

> 10 ENGAGEMENTS PARTAGÉS

POUR UNE MISE EN ŒUVRE RÉUSSIE DU CONTRAT DE VILLE

Au terme du séminaire institutionnel partenarial et sur la base de l'ensemble des travaux réalisés, il est possible d'affirmer que le Contrat « engagements 2030 » sera réussi si les engagements suivants sont respectés :

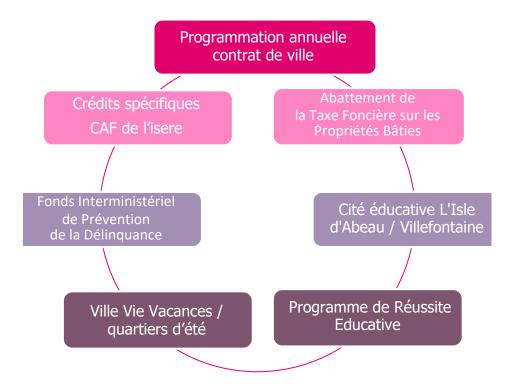
- Coconstruire des interventions avec les publics concernés (parents, jeunes, habitants,...) en s'appuyant sur leur expertise et lorsque cela est pertinent

 Garantir la complémentarité et l'articulation systématique du Contrat de Ville avec les autres cadres d'intervention nationaux et locaux (Pactes Locaux des Solidarités, Contrat pour la Réussite de la
- 3 Soutenir les compétences des professionnels et porteurs de projets

Transition Ecologique, Cités éducatives & PRE,...)

- 4 Rendre lisibles et visibles les actions du Contrat de Ville de façon adaptée et régulière
- Associer en continu les habitants aux réflexions sur le Contrat de Ville
- Mobiliser en priorité des moyens de droit commun pour répondre aux objectifs dans les quartiers
- Mobiliser des moyens adéquats à la réalisation des objectifs, notamment des moyens d'acteurs privés
- Promouvoir l'innovation et l'expérimentation
- 9 Participer à l'évaluation en continu du Contrat de Ville
- S'impliquer sur toute la durée du Contrat de Ville, à la fois dans les instances techniques et politiques, ainsi que dans les groupes thématiques

DES MOYENS SPÉCIFIQUES DÉPLOYÉS EN DIRECTION DES QUARTIERS PRIORITAIRES



> APPEL À PROJETS ANNUEL

Collectivités, bailleurs, associations, entreprises de l'économie sociale et solidaire, établissements scolaires, vous pouvez candidater pour devenir porteur d'un projet à destination d'un quartier prioritaire.



> LES PRINCIPAUX ENJEUX À L'ÉCHELLE DES QUARTIERS

Pour chaque quartier prioritaire, une fiche a été créée, permettant d'identifier les enjeux particuliers. Chaque fiche quartier s'appuie sur les paroles d'habitants, les analyses techniques et les statistiques. Une version complète est disponible sur le site internet de la CAPI.

Commune de Bourgoin-Jallieu

> QPV Champaret

Un quartier bien localisé, proche de tous les services.

Une offre commerciale satisfaisante mais l'absence d'une moyenne surface à prix abordables.

Une mobilité résidentielle plutôt modérée et de proximité témoignant d'un attachement au quartier.

- L'accompagnement au bien vieillir ;
- L'accompagnement des femmes isolées d'origine étrangère et notamment l'accès aux offres d'apprentissage de la langue;
- L'encadrement et les animations à destination des enfants ;
- Le partage et l'occupation de l'espace public, et notamment la place de la femme ;
- La qualité du cadre de vie sur le quartier ;
- L'apprentissage de la citoyenneté et des valeurs de la République.



> QPV Champfleuri

Un quartier proche de la campagne et de la nature, piétonnier.

Une mobilité résidentielle plutôt modérée et de proximité, ainsi que des habitants attachés à leur quartier.

Une offre commerciale satisfaisante, notamment autour du quartier, et de bonnes relations entretenues avec les commerçants.

Les principaux enjeux repérés suite à la phase de concertation :

- L'accompagnement des femmes isolées d'origine étrangère et notamment l'accès aux offres d'apprentissage de la langue;
- Les animations périscolaires et pendant les vacances d'été à destination des enfants ;
- Le partage et l'occupation de l'espace public, et notamment la place de la femme ;
- L'accueil des nouveaux arrivants sur le quartier;
- L'apprentissage de la citoyenneté et des valeurs de la République.



> QVA Saint-Michel

Un quartier à l'aspect vieillissant, mais doté de services publics.

Des commerces peu diversifiés et fragilisés. Une tendance à la hausse de la fragilité des revenus des ménages, mais qui restent au-dessus de celui des quartiers prioritaires actuels.

- L'accessibilité des équipements et services publics sur le quartier pour les personnes à mobilité réduite ;
- La prévention et l'information à destination des séniors ;
- Le maintien de liens sociaux avec les publics isolés et précaires ;
- La communication autour des services publics et de leurs dispositifs.



Commune de L'Isle d'Abequ

QPV Saint-Hubert Les Remparts

Un quartier modernisé, notamment depuis le renouvellement urbain et la réhabilitation des bâtiments, mais avec un marché de l'emploi peu attractif pour les jeunes diplômés en particulier. Un quartier politique de la ville avec différentes réalités (centralité et espace passant autour de la place du Triforium, espaces plus résidentiels sur la zone sud et ouest).

Une offre de commerces satisfaisante mais qui souffre d'une image dégradée.

Les principaux enjeux repérés suite à la phase de concertation :

- L'accompagnement et la prise en charge des jeunes, dans leur parcours scolaire/insertion professionnelle et dans la rue;
- La promotion du vivre ensemble et de la mixité sociale;
- La mobilité et les déplacements au sein du quartier, notamment des personnes à mobilité réduite ;
- La communication autour de l'accès aux droits ;
- La prévention autour de la sécurité routière, la gestion des déchets, etc.;
- Le chômage important, notamment pour les jeunes de moins de 26 ans.

Au regard de l'évolution du périmètre du quartier, un nouvel enjeu est à retenir : l'investissement de l'intégralité du périmètre QPV, notamment « Les Remparts », dans la politique de la ville.



Commune de Saint-Quentin-Fallavier



QVA Les Moines

Un quartier excentré du centre-ville, pavillonnaire où la principale demande des locataires est la gestion des déchets (dépôts sauvages d'encombrants).

Un sentiment d'enclavement suite à la fermeture des rares commerces de proximité (boulangerie) et la disparition du marché.

Un quartier disposant d'une belle place centrale, avec des équipements de jeux et de sports adaptés.



- L'accompagnement des jeunes, dans leur accès aux droits, aux soins et leur insertion professionnelle;
- L'accompagnement à la parentalité;
- La gestion des déchets et des encombrants ;
- La question de l'enclavement, accrue par la faible mobilité des habitants.

Commune de Villefontaine

> QPV Saint-Bonnet

Un quartier en centre-ville et proche de la nature, résidentiel et familial, plutôt calme et convivial.

De nombreux commerces qui restent fragiles, avec l'absence d'une supérette ou épicerie abordable sur le quartier et d'un espace bien-être.

Un manque d'appropriation du quartier par les habitants, malgré les travaux de renouvellement urbain.

Les principaux enjeux repérés suite à la phase de concertation :

- L'accompagnement dans les parcours de retour à l'emploi ou d'insertion professionnelle;
- L'occupation et le partage de l'espace public, ainsi que l'appropriation du quartier par les habitants ;
- L'offre à destination des 16-25 ans ;
- La prévention et la promotion de la santé physique et mentale ;
- Le maintien de liens sociaux avec les publics isolés et précaires.



> QPV Les Roches

Un quartier coloré grâce au street art, proche de parcs, où tout est accessible à pied.

Une offre commerciale incomplète, sans épicerie de proximité, boulangerie... ou bureau de poste.

Des niveaux de vie assez hétérogènes, et une précarité financière importante chez les jeunes, même si une reprise économique est ressentie, liée à la sortie de crise, sur le secteur logistique notamment.

- L'accompagnement à la parentalité, notamment des familles fragiles ;
- L'accompagnement des jeunes dans leurs projets de vie et la prévention de la délinquance, des conduites à risque au sens large;
- La prévention au niveau de la santé mentale et physique ;
- Les démarches d'aller-vers pour sortir les habitants du repli sur soi ;
- Le maintien de liens sociaux pour les publics isolés, précaires et notamment séniors.

Commune de Villefontaine

QVA Les Fougères

Un quartier très jeune, plutôt mixte au niveau financier, mais certaines familles, notamment monoparentales, en grande précarité.

L'absence de commerces de proximité, de tabac, de distributeur de billets... qui implique l'obligation de se rendre en centre-ville pour y accéder, une difficulté supplémentaire pour ceux ne pouvant pas se déplacer. Les principaux enjeux repérés suite à la phase de concertation :

- La qualité de l'environnement et de la vie sur le quartier ;
- L'accompagnement à la parentalité, et notamment pour les parents d'enfants en situation de handicap ;
- L'encadrement des jeunes au sein et en dehors des établissements scolaires ;
- Le maintien de liens sociaux avec les publics isolés et séniors ;
- La promotion du vivre-ensemble.



QVA Servenoble

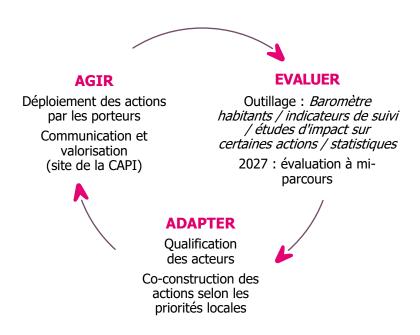
Un quartier paisible en journée et en semaine, proche du centre-ville et de la nature.

Un faible nombre de commerces de proximité. Une précarité financière malgré la mixité du quartier.

- La poursuite de l'accompagnement à la scolarité et à la parentalité ;
- Le maintien des liens sociaux avec les publics isolés et séniors ;
- La lutte contre la fracture numérique et l'aide aux démarches administratives ;
- Le soutien et l'accompagnement des habitants dans des projets portés par eux-mêmes pour dynamiser le territoire et renforcer son attractivité.



> FAIRE VIVRE COLLECTIVEMENT LE CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030



Je suis un acteur de terrain / une association, comment puis-je contribuer à faire vivre le Contrat Engagements Quartiers 2030 ?

- Participer aux différents groupes de travail thématiques mis en place au fil de l'année;
- Proposer des projets en réponse aux enjeux dans les quartiers ;
- Participer aux formations proposées sur les thématiques transversales ;
- Inclure les habitants dans la construction, la mise en œuvre et l'évaluation des actions.



Je suis un habitant, comment puis-je contribuer à faire vivre le Contrat Engagements Quartiers 2030 ?

- Rejoindre un Conseil Citoyen : celui-ci participe à l'animation locale, est présent lors des temps institutionnels et met en place des actions pour faire vivre les quartiers ;
- S'investir dans des temps de concertation citoyenne : pour ce nouveau Contrat de Ville, des méthodes innovantes vont être testées. Ainsi, des temps de formation ont déjà été mis en place pour les citoyens et il est prévu qu'ils se poursuivent avec l'utilisation d'outils pertinents pour aller vers les habitants, en fonction des contextes locaux. Les professionnels sont également associés à ces réflexions ;
- Participer au baromètre habitants : pour mesurer le ressenti des habitants des quartiers et entendre leurs attentes et leurs besoins, un outil va être mis en place. A l'aide d'un questionnaire passé auprès d'un panel représentatif de la population de chaque quartier, il va permettre de recueillir l'avis d'habitants qui ne sont pas forcément investis directement dans la vie de quartier et dont la parole est plus difficile à prendre en compte.





17 avenue du Bourg - BP 90592 38081 L'Isle d'Abeau Cedex

> Tél.: 04 74 27 28 00 Fax: 04 74 27 69 00 Email: capi@capi38.fr www.capi-agglo.fr





